**Zeitschrift:** L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art

appliqué et de construction

**Herausgeber:** Fédération des architectes suisses

**Band:** 2 (1913)

**Heft:** 13

**Artikel:** A propos de restaurations [fin]

Autor: Martin, Camille

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-889853

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au point de vue technique, l'orgue de Lenzbourg laisse beaucoup à désirer. Il serait à souhaiter qu'on put remettre entièrement à neuf le mécanisme. Néanmoins, cet instrument est une œuvre d'art de première ordre, aussi bien par ses dis-

positions architecturales et ses formes que par la façon dont il est relié à la galerie. C'est un joyau de style baroque que savent apprécier tous ceux qui connaissent les merveilles de notre ancien art suisse.

E. Z.

## A propos de restaurations. (Fin.)

Examinons encore — car il est impossible de formuler des règles générales — un autre problème. Voici une tour restée inachevée depuis trois siècles. Il paraît évident qu'elle avait dû comporter, dans l'esprit de son auteur, un couronnement important. Les circonstances n'ont pas permis l'exécution de ce projet, dont nous ignorons d'ailleurs tous les détails. Pour garantir l'édifice, on l'a couvert d'un toit sans prétentions, mais d'un effet très pittoresque. Chacun est habitué à cette silhouette qui se détache au-dessus des maisons de la ville depuis plusieurs siècles. Un beau jour, on s'aperçoit que la toiture est en mauvais état, que la charpente est pourrie. Il est urgent d'intervenir. Profiteronsnous de l'occasion pour terminer l'œuvre inachevée, ou bien, reconstruirons-nous cette sorte de capuchon provisoire auquel nous sommes accoutumés. Si nous voulons être respectueux, respecterons-nous l'idée du maître primitif ou celle du charpentier d'occasion? Si nous voulons être sincères, devrons-nous à tout prix faire un couronnement neuf, à la fois différent de celui qui avait été projeté à l'origine et de celui qui nous était devenu familier par l'usage? Il est impossible de donner à ces questions des réponses qui aient une valeur absolue. Avant tout nous devrons nous demander car nous ne sommes pas prodigues — si nous avons de quoi nous payer un beau clocher, et ensuite — car nous sommes raisonnables — si nous n'avons pas de meilleur emploi à faire de notre argent. Puis nous aurons à décider si le praticien auquel nous voulons ou nous devons - on ne fait pas toujours ce qu'on veut — confier ce travail, est capable de créer une œuvre forte, digne de compléter l'édifice inachevé. A supposer que nous ayons les crédits nécessaires et que nous ayons confiance en notre architecte, je n'hésiterai pas à lui confier l'exécution d'une flèche neuve en lui demandant seulement de tenir compte de la force de résistance et des proportions de la tour qui lui sert de base. Je ne lui demanderai pas de faire une flèche gothique ou romane, je lui demanderai simplement de faire une flèche qui ne fasse pas trop regretter l'ancien couronnement provisoire. Mais il se peut que les ressources de la paroisse soient limitées, que son homme de confiance soit un parfait honnête homme, mais une personne dont les talents ne sont pas à la hauteur de ses vertus. Irons-nous lui confier une tâche délicate, un travail très coûteux? Ce serait manquer de bon sens. Nous lui demanderons de relever très consciencieusement les dispositions actuelles du toit, et de le reconstruire tel qu'il était. Nous aurons été, dans ce cas particulier, plus respectueux que sincères, parce que nous aurons reconnu notre incapacité de faire mieux, étant données les circonstances.

Mais voici qu'une tâche plus difficile se présente. Cet hôtel de ville de la Renaissance, un véritable bijou du XVIe siècle, doit être agrandi. Contre l'une de ses façades, sur un terrain jusqu'alors inoccupé, l'on projette de construire une annexe destinée à recevoir des bureaux et une grande salle de Conseil. Nous ne voulons pas que le nouvel édifice ait un caractère modeste, qu'il ait l'apparence d'un simple hangar. Nous voulons affirmer d'une façon visible dans cette construction, la prospérité de la cité d'aujourd'hui. Il ne saurait être question, après cinq siècles, d'exprimer le sentiment dans le langage de la Renaissance. Nous sentons d'autre part que le voisinage d'un édifice remarquable nous impose certaines obligations. Nous ne voulons pas que l'œuvre nouvelle fasse tort à celle qui l'a précédée. Nous désirons que l'une et l'autre se fassent valoir réciproquement. Nous nous adresserons en conséquence à un architecte qui comprenne la valeur de l'édifice existant. Nous lui demanderons d'étudier un projet qui, par ses proportions, l'esprit dans lequel il est conçu, l'échelle de ses détails, soit à un point de vue très large, le complément du monument primitif. Nous ne placerons pas une annexe de caractère trop massif à côté de l'hôtel de ville élégant et fin; nous n'ouvrirons pas de larges baies, sans aucune division intermédiaire, à côté d'une rangée d'étroites fenêtres, nous chercherons à produire d'heureux contrastes de couleur, en choisissant judicieusement les matériaux, les enduits, les tons des vernis. Il est très difficile d'exprimer par des mots ce qui devrait être exécuté dans une circonstance déterminée. Chacun comprendra, cependant, j'espère, que dans ce cas aussi, il importe plus d'obtenir un résultat satisfaisant notre sens artistique que de rechercher une unité toute matérielle.

De tous les exemples que je viens de citer, une leçon, me semble-t-il, se dégage. L'architecte qui restaure doit, semble-t-il, être respectueux, mais il doit avoir moins le respect de l'archéologie que celui de l'art. Il doit obéir, non pas à des règles d'unité toutes matérielles, mais à des lois supérieures d'harmonie. Il ne doit pas être l'élève appliqué de théoriciens d'époques disparues, il doit être un homme d'aujourd'hui pratiquant librement son art. Pour réparer une partie d'édifice ou pour achever une œuvre commencée, pour agrandir un monument ou pour le transformer, il s'inspirera d'un même idéal. Il ne cherchera pas à réincarner un architecte d'autrefois, il sera lui-même, mais il sentira la responsabilité que lui impose quelque chose de grand. Il ne voudra pas être inférieur aux maîtres qui l'ont précédé. Le respect qu'il a acquis l'empêchera peut-être d'être aussi catégorique dans ses affirmations que ses devanciers. Il cherchera davantage à concilier les caractères, il respectera les grandes lignes de leurs dessins, il suivra leur modèle, non pas à la lettre, mais en esprit.

L'architecte qui restaure un édifice ancien n'a pas besoin de savoir par cœur le vocabulaire artistique employé jadis par ses devanciers, il doit seulement être capable de sentir ce qu'il doit faire pour que son œuvre à lui soit digne de figurer à côté de celle de ses prédécesseurs. C'est dire que l'art de restaurer les monuments échappe à toute règle, à toute loi précise. On a cherché longtemps à poser des principes invariables que doivent observer les restaurateurs des monuments. C'est là une tâche parfaitement ingrate, parce qu'elle est irréalisable. Ces principes n'existent pas. C'est pourquoi il règne tant d'incertitude sur la façon de conduire ces entreprises qui rencontrent rarement l'approbation générale. Une restauration n'est pas une tâche que l'on remplit

avec plus ou moins de science ou de conscience; pour l'accomplir, il ne suffit pas d'être savant et appliqué. Quel plaisir cela peut-il me faire d'apprendre qu'une tour est reconstruite dans le plus pur style du XVe siècle, si elle est disgracieuse, ou de savoir qu'une église a été reconstituée dans un style parfaitement uniforme, si elle m'ennuie. Que m'importe d'autre part de voir se dresser, sur un toit d'église du moyen-âge, une flèche en fer dessinée sans préoccupation archéologique, si son profil est élégant et si sa silhouette se lie agréablement à celle des autres clochers.

Une restauration n'est pas un exercice de composition romantique, avec ses impossibles reconstitutions de faux-décors moyenâgeux; ce n'est pas davantage une entreprise scientifique, avec sa documentation exacte, impartiale et méticuleuse. Une restauration est une œuvre d'art. Pour qu'elle soit réussie, il ne suffit pas qu'elle parle à notre imagination retrospective ou qu'elle satisfasse notre esprit archéologique, il faut qu'elle plaise à nos yeux tout simplement.

En un mot, et pour conclure, on ne fera de bonnes restaurations qu'au jour où l'on n'en fera plus, qu'à partir du moment où les architectes seront assez capables et assez sincères pour se débarasser des lisières dans lesquelles les savants veulent les faire marcher.

Souhaitons un avenir où chacun saura rester dans la voie qui lui est assignée. Que les artistes et les poètes reconstituent dans leur imagination les âges d'or de jadis! Que les savants interrogent les documents du passé et consacrent des in-folios à leurs découvertes! Mais que les architectes qui restaurent des monuments fassent tout bonnement de l'architecture. Ainsi seulement la postérité pourra comprendre et admirer leurs œuvres.

Camille Martin.

# CHRONIQUE SUISSE

âle. Place publique au Petit-Bâle. Lorsque à la fin de cette année, la nouvelle gare bâdoise pourra être occupée par les services, le terrain occupé par l'ancien bâtiment et toutes ses annexes sera disponible. Le Conseil d'Etat bâlois est disposé à transformer en place publique une partie de ce vaste territoire qui mesure environ 40,000 m². Les habitants du Petit-Bâle qui mesure environ 40,000 m². Les nabitants du Petit-Dale ne sont pas sat s'aits de cette décision, qui a été critiquée dans une grande assemblée populaire. Après discussion, les participants ont décidé de consulter tous les représen-tants des sociétés de quartier et des groupes politiques et d'envoyer ensuite une adresse au gouvernement pour le prier de faire démolir tous les bâtiments de l'ancienne gare et d'affecter à une place publique une parcelle de 15,000 m². Cette place serait aménagée d'après un plan d'ensemble, approuvé par le gouvernement.

Meyriez. Eglise paroissiale.

La paroisse de Meyriez (Fribourg), au bord du lac de Morat, restaure actuellement son temple qui ne manque pas d'originalité et a derrière lui un respectable passé. Les habitants de Meyriez se proposent de la faire revivre sous l'aspect qu'il avait à l'époque où furent érigés, à quelques pas, sur le champ de bataille même, la chapelle et l'ossuaire de Morat. Les fouilles que cette restauration nécessite ent mis au jour jusqu'ici d'anciennes tauration nécessite ont mis au jour jusqu'ici d'anciennes fondations d'un lieu de culte préexistant sur l'emplacement du temple actuel. Peut-être aura-t-il été détruit pendant les guerres de Bourgogne de 1476. L'église actuelle aurait pris place sur les ruines de l'ancienne vers la fin du XVe siècle. La Confédération a accordé à l'église de Meyriez l'allo-cation qu'elle alloue à la restauration des monuments historiques.

A ce numéro est jointe une planche hors texte, dessin de J. Seger.